

AUDE-GARD-HERAULT-LOZERE-PYRENEES ORIENTALES REGION FEDERALE LANGUEDOC-ROUSSILLON



Mail : fo.region.languedoc.roussillon@gmail.com
Tel : 04.68.24.27.13 / 04.68.24.27.33

Carcassonne le 12 janvier 2018

**Mme Agnès BUZYN
Ministre de la Santé
14, avenue Duquesne 75350 PARIS**

Objet : Demande d'Audience/PML
Ministère de la santé

Madame Agnès BUZYN,
Ministre de la Santé et des solidarités,

Je souhaite au nom de l'organisation régionale FO santé attirer votre attention sur les difficultés financières de la Plateforme Médico-logistique adossée au Centre Hospitalier de Carcassonne.

Cette Plateforme appelée Groupement Audois de Prestation Mutualisée a été construite dans le cadre du plan hôpital 2007 par bail emphytéotique générant un cout annuel de 4.3 Millions €.

Ce mode de financement et le montant des charges fixes ont un impact particulièrement négatif à la fois sur les propres finances de la PML mais également sur celles du Centre Hospitalier de Carcassonne, seul garant des dettes contractées à ce jour.

La construction financière du projet nous impose le paiement de l'impôt foncier (800 000€/annuel), confirmé par l'arbitrage du Ministère de l'économie et des finances, précipite a termes le GCS (GAPM) vers un dépôt de bilan ayant des conséquences catastrophique pour l'emploi et le fonctionnement du CH Carcassonne.

Le maintien de la situation financière actuelle et l'absence d'arbitrage de votre ministère nous conduirait vers un plan social sans précédent concernant l'ensemble des personnels (135) Contractuels, Stagiaires et Titulaires.

Au-delà de l'aspect humain cette situation apparaîtrait comme un véritable scandale financier en termes de gestion des deniers publics, un gâchis de plusieurs dizaines de millions €.

J'ai été reçu le vendredi 7 avril 2017 au ministère de la santé et j'ai pu à cette occasion expliciter cette problématique auprès du chef de cabinet de votre prédécesseur. Malgré une écoute attentive aucun arbitrage n'a été rendu à ce jour.

Je vous précise que j'avais également écrit en 2014 à Monsieur HOLLANDE, Président de la République qui m'avait également répondu qu'il confiait le dossier au ministère de la santé.

Je vous informe que je vais ce jour adresser à Monsieur MACRON, Président de la république un courrier sur le même thème.

N'ayant eu depuis aucune nouvelle de votre Ministère j'en appelle aujourd'hui au principe d'une audience afin de vous exposer l'intégralité du dossier.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

P/ le Syndicat Force Ouvrière Santé
CH- Carcassonne

Le secrétaire Régional Général.
Gilles GADIER

Copie : Mme Cécile COURREGES Directrice générale de la DGOS
Mme Monique CAVALIER Directrice Générale de l'ARS
Mr Alain GUINAMANT Directeur Général du C-H de Carcassonne
Mr Alain THIRION Préfet de l'Aude